



Information mensuelle des élus AVENIR
au CSE SSG – Octobre 2022

La direction exige son impunité
... Alerte concernant la
sécurité, le droit d'expression
et les droits des salariés

A 1 an des élections, la direction obtient un statut d'impunité au CSE !

Le secrétaire du CSE, également délégué syndical TRAIID UNION, a annoncé en CSE que le syndicat TRAIID UNION et ses élus ne conçoivent pas un dialogue social avec des poursuites pénales des représentants légaux de l'entreprise en cas de délits commis. Un désistement des poursuites votées en février dernier a aussitôt été voté.

Ainsi, les dirigeants à SOPRA STERIA, selon cette logique, doivent pouvoir agir en toute impunité pénale peu importe les dispositions du Code du Travail et du Code Pénal !

Est-ce régulier pour la Loi et par rapport aux valeurs républicaines ?
Est-ce possible d'avoir une impunité pénale royale en république ?

Dans quelles conditions la direction influence les résultats des élections professionnels ?

Quelle est la portée de la condamnation de la direction pour discrimination syndicale à l'égard du syndicat AVENIR sopra steria dans la communication avant et pendant les élections de 2019 selon l'arrêt de la Cour d'Appel de Paris de février 2020 ?

Qu'en est-il du précédent où la Cour d'Appel en correctionnel a indiqué qu'une fraude électorale a été organisée avec implication citée d'un ancien dirigeant, au détriment du syndicat AVENIR sopra steria, suite à la révélation d'un des acteurs de cette fraude ?

Y a-t-il un dispositif légal pour vérifier l'indépendance d'un syndicat par rapport à l'employeur ?

Est-ce que la demande de réunion extraordinaire du CSE par les élus AVENIR suite au décès d'un salarié en août 2022 et l'organisation par le CSE de l'enquête règlementaire avec assistance d'un expert a fait perdre la tête à la direction ?

Les élus AVENIR ne cèderont pas aux pressions, aux manipulations et aux menaces. Les statuts du syndicat AVENIR sopra steria sont clairs : 100% salariés, indépendants et engagés avec des actions et des résultats pour les salariés. Ainsi, AVENIR prend la responsabilité d'alerter concernant la sécurité, le droit d'expression et les droits des salariés et agit fermement pour arrêter les dérives inadmissibles. A suivre.

Contactez nous pour vos droits

info@avenir-soprasteria.com

06.06.40.48.82

